



Bulletin paroissial
Saint-Jean de la Commanderie

dimanche 14 juin 2020

**LE SAINT SACREMENT
DU CORPS ET DU SANG DU CHRIST**



La Fête Dieu

Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué la Sainte Eucharistie pendant la dernière Cène, avant sa Passion, lorsqu'il prit du pain, rendit grâces et le donna à ses disciples en leur disant : « Prenez et mangez, ceci est mon corps », et après, prenant la coupe, il la leur donna en disant : « Buvez, ceci est mon sang », et il ajouta : « Faites ceci en mémoire de moi ». Cf. Mt 26, 26-28 ; Mc 14, 22-24 ; Lc 22, 19-20 ; 1 Cor 11, 23-25. Lorsque Jésus prononça les paroles consécatoires sur le pain et le vin, il se produisit une merveilleuse et singulière conversion de toute la substance du pain au Corps, et de toute la substance du vin au Sang de Jésus-Christ, tandis que demeuraient seulement les espèces du pain et du vin. Cette conversion est appelée transsubstantiation.

L'Eucharistie demande un acte de foi : oui, sous les apparences du pain, Jésus est réellement là. Certes, il est présent parmi nous de bien d'autres manières, qui ne sont ni virtuelles, ni imaginaires. Mais dans l'Eucharistie, et seulement là, Jésus est « vraiment, réellement et substantiellement présent » (Catéchisme de l'Église catholique, n° 1374). Corps, âme et divinité. C'est une réalité concrète : ce n'est plus du pain, c'est Jésus ressuscité. Cette foi s'appuie sur ses propres mots, prononcés lors de son dernier repas avec les Apôtres : « Prenez, mangez, ceci est mon Corps... Ceci est mon Sang, le sang de l'Alliance, versé pour la multitude en

rémission des péchés. Faites cela en mémoire de moi » (Matthieu 26, 26-29 ; Marc 14, 22-25 ; Luc 22, 17-20). De même la réalité de sa présence mystérieuse sous les apparences du pain et du vin devenus son Corps et son Sang trouvent appuis dans les Sainte Écritures et particulièrement dans le 6ème chapitre de l'Évangile selon Saint Jean « le Pain de Vie ». Il est là vivant sous les espèces consacrées, et nous communions à Lui : quel bonheur pour l'âme qui a compris cela et qui se laisse saisir par ce grand Mystère !

C'est grâce au chapitre 6 de l'évangile de saint Jean que l'Église affirme que le pain consacré devient vraiment le corps de Jésus. Si le pain ne reste que du pain, alors nous ne mangeons pas la chair du Fils de l'Homme mais simplement du pain. Or Jésus nous dit qu'il est le pain de vie et que ce pain est son corps, qu'il nous faut manger sa chair pour avoir en nous la vie éternelle. Nous posons un acte de foi en recevant Jésus-hostie : ce Pain est vraiment le Corps du Christ. Nos frères séparés, protestants et évangéliques, ne voient là qu'un signe ou un symbole et refusent de croire que c'est vraiment le Corps de Jésus. Cela contredit sérieusement le chapitre 6 de saint Jean, car dans ce cas Jésus aurait dû dire que ce pain ne serait qu'un signe mais il dit que ce pain est sa chair, et qu'il est le Pain vivant or un pain n'est pas vivant en soi et ne peut donner la vie. Or Jésus se fait pain vivant pour nous donner la Vie.

À la Messe nous recevons vraiment Jésus-Christ. Notre communion est communion à Jésus. Comment se fait-il que certains n'y croient pas ? Ont-ils perdu la foi ? C'est la foi qui affirme à notre esprit que ce Pain est vraiment Jésus.

Je le redis en toute vérité de foi, le pain et le vin qui sont consacrés sur l'Autel deviennent réellement, substantiellement, le Corps et le Sang de Jésus-Christ.

Croyez-vous cela ? Oui ? Alors heureux êtes-vous car vous croyez sans avoir vu et approchez pour communier et rendez grâce à Dieu pour cette foi qui vous anime.

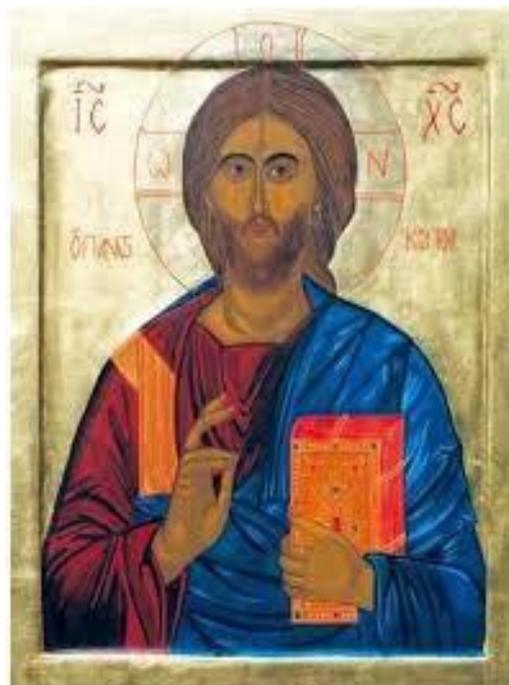
Mais si vous ne le croyez pas, alors ne venez pas communier mais demandez dans votre prière à Dieu qu'il ouvre votre cœur à cette réalité. En effet, saint Paul nous avertit sur la communion : « que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe; car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même. » 1 Corinthiens 11,28-29. La participation à la communion eucharistique implique la communion dans la doctrine des Apôtres. Celui qui ne croit pas en la présence vraie, réelle, et substantielle du Christ en l'eucharistie ne peut pas communier.

En outre, il faut être un membre vivant du Corps du Christ qui est l'Église. Il ne

suffit pas d'appartenir de « corps » à l'Église, il faut encore lui appartenir de « cœur » c'est-à-dire avoir la « foi opérant par la charité » (Ga 5, 6). Enfin, pour recevoir le Christ, il nous faut être en état de grâce : « celui qui est conscient d'un péché grave [ou mortel] doit recevoir le sacrement de la réconciliation avant d'accéder à la communion ». Notons bien que le jugement sur l'état de grâce appartient non pas au ministre qui distribue la sainte eucharistie mais bien uniquement à la personne qui s'approche de l'autel pour communier : il s'agit en effet d'un jugement de conscience du communiant (cf. saint Jean-Paul II, *Ecclesia de Eucharistia* vivit, n 37). Cette discipline de l'Église n'est pas nouvelle. Nous lisons en effet sous la plume de saint Jean Chrysostome : « Moi aussi, j'élève la voix, je supplie, je prie et je vous supplie de ne pas vous approcher de cette table sainte avec une conscience souillée et corrompue. Une telle attitude en effet ne s'appellera jamais communion, même si nous recevions mille fois le Corps du Seigneur, mais plutôt condamnation, tourment et accroissement des châtiments » (Homélie sur Isaïe 6, 3: PG 56, 139).

Par ce mot, en cette Fête-Dieu, je veux donc rappeler à chacun ce qu'il doit savoir en transmettant fidèlement l'enseignement de l'Église. Que chacun de vous puisse grandir dans la foi en ce beau et grand mystère de l'Eucharistie et y communier de tout son cœur afin d'avoir part à la Vie divine.

M. le curé



ANNONCES DE LA PAROISSE

- **Ce samedi à 18h** à St Joseph, messe pour Marie Malton, Michel Vincenot, Claude Euvrard.
- **Dim 14/06, de 10h30 à 1 h30**, catéchisme dans l'église – temps fort pour tous les groupes. Thème : « *Retrouvons notre église* ».
- **Ce dimanche à 1 h à St Léon**, messe pour Bernard Thibaut, Jean-Marie Jeandemange, Anne Lefas, Jacqueline Martin, Père Jean-Marie Saint-Dizier, Hyacinthe Marchal, pour Irène, pour la conversion de Pierre

Il n'y a plus d'activités paroissiales ni de permanences d'accueil à St Joseph jusqu'au mois de septembre.

- **Sam 20/06, à 18h** à St Joseph, messe pour Marie Malton, Michel Vincenot, Jean-Paul Boévion, Irène Dupuy, Marie-Josèphe Breton.

→ Il reste encore des œufs de Pâques (5 euros le paquet de 6 œufs). Ils sont en vente à la sortie de la messe ce dimanche à St Léon ou vous pouvez contacter Joëlle Lebouché au 06 86 42 57 49

Les messes ont repris aux horaires habituels :

Messe à **18h**, le samedi à **St Joseph**. À **11h** le dimanche à St Léon.

En semaine, messe à St Léon du lundi au vendredi à 18h45

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire pendant les messes ainsi que le respect des gestes barrières.

→ Secrétariat et accueil à St Léon : **le mercredi de 14h à 18h.**
Permanence téléphonique : du **lundi au vendredi** entre **17h et 18h.**

Paroisse Saint-Jean de la Commanderie 24, rue Saint-Léon, 54 000 Nancy
Contact : site Internet: <http://www.saintjeandelacommanderie.fr>
email paroissial : paroisse.stjeancomma54@orange.fr
Saint Joseph 07 83 34 68 48 - Accueil St Léon 03 83 40 24 50 – mercredi de 14h à 18 h